

MAIRIE des 6^e et 8^e Arts	
ARRIVE LE 31/03/22	
Pour Attribution	
<input checked="" type="checkbox"/> Le Maire	<input type="checkbox"/> AG
<input type="checkbox"/> DGS	<input type="checkbox"/> EC
<input type="checkbox"/> Technique	<input type="checkbox"/> Finances
<input type="checkbox"/> Animation	<input type="checkbox"/> Marchés
<input type="checkbox"/> Culture	<input type="checkbox"/>
COPIE A :	

Dossier Suivi par :

Céline GIRAUD-BARRA et Djezaïr YAKOUBI
Tél : 04 91 17 57 80 / 04 91 17 57 21

E-mail : dr13-dem@insee.fr

Monsieur le Sénateur Maire
Villa Bagatelle

13008 MARSEILLE

Cabinet du Maire

Courrier arrivé le 01/04/22
N° 17414/22 / 04/00134

Marseille, le 29 mars 2022
N°2022_8693_DR13-SES

Objet : Enquête statistique sur l'autonomie

Monsieur le Sénateur Maire,

J'ai l'honneur de vous informer que la Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques (Drees) du Ministère des Solidarités et de la Santé, en partenariat avec l'Institut national de la statistique et des études économiques (Insee), réalise d'avril à décembre 2022 une enquête statistique sur l'autonomie des personnes résidant en France, avec un volet complémentaire sur les conditions de vie de leurs proches aidants.

Cette enquête, à caractère obligatoire, est reconnue d'intérêt général et de qualité statistique par le Conseil national de l'information statistique (Cnis).

Un échantillon de personnes a été sélectionné aléatoirement parmi les personnes ayant répondu à l'enquête Vie Quotidienne et Santé 2021. Parmi ces personnes, certaines d'entre elles se situent sur votre territoire de compétence.

L'enquête est effectuée par un enquêteur de l'Insee, muni d'une carte officielle. Compte tenu du contexte sanitaire, nos enquêteurs continuent à respecter les gestes barrières et à porter un masque si l'enquêté le souhaite.

Les réponses fournies lors des entretiens restent confidentielles, comme la loi en fait la plus stricte obligation, et serviront uniquement à l'établissement de statistiques.

Des informations relatives à l'enquête et à son calendrier sont disponibles sur le site internet de la Drees et de l'Insee.

Je vous saurais gré de bien vouloir en informer vos services et d'appuyer de votre autorité l'enquêteur chargé de cette enquête.

Les gendarmeries, les préfetures ainsi que les personnes enquêtées sont également avisées.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Sénateur Maire, l'expression de ma considération distinguée.

Le chef du service statistique



François CAPELLE